

Québec, le 26 avril 2004

Envoi par courrier et par télécopieur :

MRC Les Chenaux
M. Yvan Magny
630, rue Principale
Saint-Luc-de-Vincennes (Québec)
G0X 3K0

Objet : Projet d'installation du gazoduc Bécancour par la Société en commandite
 Gaz Métro
 Questions complémentaires du 26 avril 2004, questions 1 à 3

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet d'installation du gazoduc Bécancour par la Société en commandite Gaz Métro, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier vous soumet les questions suivantes.

1. Réglementation au sujet de la fiscalité municipale et du transport d'énergie pour répondre à la question : Est-ce des taxes municipales devraient être versées par le promoteur pour la portion du gazoduc qui serait située dans le fleuve Saint-Laurent, à l'intérieur des limites de la municipalité de Champlain? (DT4, p. 29 à 31)
2. Orientations du schéma de risques de la MRC. (DT4, p. 36)
3. Estimation des coûts qui seraient impliqués par le besoin d'équipement supplémentaire pour les interventions d'urgence en cas d'accident lié au gazoduc projeté. (DT4, p. 45)

La commission souhaite recevoir les réponses dans les plus brefs délais.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Coordonnatrice du secrétariat de la commission

Suzanne Bouchard